

Aidez-nous à lancer les projets de recherche sur ces trois thèmes en 2017

La Fondation Service Lab, créée en novembre 2014 à l'initiative de l'Académie du Service, est la première fondation de recherche dédiée au management et au marketing des services.



Placée sous l'égide de la Fondation de France, elle a pour objectif de stimuler et valoriser une recherche de haut niveau sur le sujet du service. Elle rassemble un collectif de chercheurs spécialisés, issus de différentes disciplines et de différents pays européens, et des entreprises ayant conscience de l'enjeu socio-économique des activités de service. La Fondation Service Lab est présidée par Georges Sampaer, Président du Directoire de B&B Hôtels et dirigeant reconnu du monde du

service. Jean-Jacques Gressier, PDG de l'Académie du Service, en est le co-président et Benoît Meyronin, Directeur associé de l'Académie du Service et Professeur à Grenoble de Management, en est le directeur scientifique.

Vous souhaitez vous nourrir de contenus documentés et analysés, vous aimez lire le magazine Cultures Services, vous appréciez les colloques « Les Talents de la Relation Client » ? La Fondation Service Lab a besoin de votre soutien financier.

Elle fonctionne grâce au financement de ses partenaires, qui peuvent choisir différents niveaux de soutien et d'engagement.

Quelle que soit la formule, c'est l'occasion pour votre entreprise de montrer qu'elle est mobilisée pour l'amélioration du service, et pionnière dans son secteur... une manière de montrer votre différence et votre engagement. À titre personnel, votre implication vous met au cœur d'une réflexion de haut niveau qui renforce votre propre expertise.

Toutes les informations sur le site internet <http://www.fondationservicelab.org/> ou auprès de Claire Bonniol, secrétaire générale de la Fondation Service Lab claire.bonniol@fondationservicelab.org.

- **AVEC LA FORMULE DONATEUR ACTIF (À PARTIR DE 230 €)**, vous contribuez à la mise en ligne gratuite de nombreux articles, et à la diffusion du magazine en version papier dans les universités et lors d'événements.
- **AVEC LA FORMULE DONATEUR ENGAGÉ (À PARTIR DE 10K€, SOIT 4K€ APRÈS DÉDUCTION FISCALE)**, vous cofinancez les activités de diffusion, et vous soutenez une action de recherche qui vous intéresse particulièrement.
- **AVEC LA FORMULE DONATEUR AMBASSADEUR (À PARTIR DE 150K€, SOIT 60K€ APRÈS DÉDUCTION FISCALE)** vous avez le privilège d'obtenir un siège au sein du conseil exécutif pour être acteur du devenir de la Fondation Service Lab.



FONDATION SERVICE LAB : BON DE SOUTIEN Tout donateur bénéficie du magazine Cultures Services

Don ponctuel	Coordonnées du donateur
Je fais un don ponctuel de euros	Nom :
<input type="checkbox"/> Par chèque à Fondation de France/Fondation Service Lab	Prénom :
<input type="checkbox"/> Par carte bancaire (Sauf AMEX) :	Adresse :
N° : ____ / ____ / ____ / ____
Expire fin : ____ / ____	Tél. :
Cryptogramme : ____	Mail :@.....

Autorisation de prélèvement automatique

À retourner avec un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP) ou de Caisse d'Épargne (RICE).

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Désignation du compte à débiter :

N°IBAN :

Code BIC :

Fait à : Le :

Signature (obligatoire) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation de France à renvoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation de France. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 15 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vous restez libre à tout moment de modifier le montant de vos dons réguliers, de les suspendre ou de les stopper.
Pour cela, il vous suffit de contacter notre Service donateurs au: 01 44 21 31 00.

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISATION BÉNÉFICIAIRE : FONDATION DE FRANCE - N°ICS : FR 84 ZZZ 292 311 - 40, AVENUE HOCHÉ - 75008 PARIS

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner droit à l'exercice du droit individuel d'accès auprès des créanciers à : Fondation de France - 40, avenue Hoche, 75008 Paris, dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 1/4/80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Fait à : _____ Le : _____ Signature : _____ (obligatoire)

Merci de retourner ce bon de soutien dûment complété, en y joignant les documents nécessaires (chèque ou RIB en cas de prélèvement automatique) à l'adresse ci-contre :

Fondation de France / Fondation Service Lab
87 Boulevard Haussmann
75008 Paris - France